



Accueil Petite Enfance et Jeunesse



*« Investir pour l'enfant,
C'est investir pour l'avenir »*



SOMMAIRE

A
C
C
U
E
I
L
P
E
T
I
T
E
E
N
F
A
N
C
E

Informations aux parents d'enfants de 2 mois à 4 ans	Page 3
Réseau d'Accueil Petite Enfance <i>les petits petons</i>	Page 4
Crèche familiale <i>les petits bouchons</i>	Page 5
Multi-accueils <i>le pays enchanté Saverne</i>	Page 6
Multi-accueils <i>l'île aux enfants Dettwiller</i>	Page 7
Crèche parentale <i>les bambins</i>	Page 8
Relais Assistantes Maternelles <i>la croisée des chemins</i>	Page 9
Lieu d'Accueil Enfant Parent <i>l'envol</i>	Page 10

A
C
C
U
E
I
L
L
E
S
J
E
U
N
E

Informations aux parents d'enfants de 4 à 16 ans	Pages 12
ALSH de Saverne	Page 13-14
La Passerelle	Page 15
La Ruche	Page 16
L'Arc-en-ciel	Page 17
Réseau Animation Jeunes	Page 18
Tarifs et partenaires	Pages 19
Carte des offres de services d'accueil de la Communauté de Communes de la Région de Saverne	Page 20

Etre parent, c'est être amené un jour à faire un choix du mode de garde, qu'il s'agisse d'un accueil collectif ou individuel, occasionnel ou permanent. Notre objectif aujourd'hui, à la Communauté de Communes de la Région de Saverne, est de vous accompagner dans votre réflexion et de faciliter vos démarches. Ce guide va justement vous faire part de toutes les offres que nous vous proposons dans le cadre de l'accueil de votre enfant jusqu'à ses 16 ans.

Informations aux parents de jeunes enfants (de 2 mois à 4 ans)

Qui sont les professionnels qui peuvent garder mon enfant ?

L'Infirmière-Puéricultrice est une professionnelle de la santé, diplômée bac+4. Elle exerce principalement des fonctions de direction dans des structures collectives et peut être amenée à effectuer les soins.

L'Educatrice de Jeunes Enfants est une professionnelle diplômée bac+3 ; Elle va promouvoir un projet pédagogique et éveiller les enfants à leur environnement (social, culturel, psychomoteur...). Elle joue un rôle important dans l'accueil et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille au quotidien.

L'Auxiliaire de Puériculture va davantage cibler ses objectifs sur le respect des rythmes de chaque enfant, leur santé, leur sécurité et veiller à la bonne hygiène des locaux. Elle encadre le groupe d'enfants et leur propose des activités éducatives.

L'agent social titulaire du CAP petite enfance encadre les groupes et participe au quotidien des enfants. Il assure l'accueil, les soins d'hygiène et d'alimentation et la sécurité de ceux-ci. Il veille à ce que l'entretien et l'hygiène des espaces de vie de l'enfant soient effectués afin d'assurer un accueil de qualité dans des locaux adaptés.

L'Assistante Maternelle est une professionnelle qui a suivi une formation de 120 heures et a obtenu un agrément de la Protection Maternelle et Infantile, valable durant cinq ans. Elle accueille votre enfant à son domicile. Celui-ci a été visité au préalable par un professionnel de la santé de la PMI avant de délivrer l'agrément.

Quelle est la différence entre une assistante maternelle de la crèche familiale et une assistante maternelle privée ?

Les assistantes maternelles de la crèche familiale sont employées par la Communauté de Communes et suivent des formations courtes tout au long de l'année telles que l'AFPS (gestes de premiers secours), des formations pédagogiques, participent à des temps de parole et des échanges.

Les autres assistantes maternelles sont privées et vous êtes alors leur employeur direct. Elles ont la possibilité de profiter librement des services du Relais Assistantes Maternelles volontairement pour participer à une activité ou trouver réponse à des questions pratiques. Les parents sont également les bienvenus au RAM afin d'obtenir des informations sur les contrats, les horaires, les places disponibles, etc.

Que dois-je emmener pour mon enfant, en collectivité ou en accueil individuel ?

Bien souvent les enfants ont un doudou, une tétine, ou tout autre objet qui les aide à faire la transition entre la maison et leur mode de garde. Ces « doudous » sont les bienvenus, car nous connaissons l'importance qu'ils ont aux yeux de vos enfants. De plus, pensez à ramener un sac avec des vêtements de rechange de saison, en indiquant son prénom sur ses affaires. Et enfin, l'idéal est que votre enfant ait des chaussures et des chaussons.

Réseau d'Accueil Petite Enfance

Les petits petons

Permanences téléphoniques :

03.88.91.28.89

Lundi et Jeudi de 8 à 9h

et

06.73.68.89.82

Mardi de 11h30 à 12h15

Vendredi de 11h30 à 13h

reseau-ape@cc-saverne.fr



Le Réseau d'Accueil Petite Enfance « les petits petons » est un accueil téléphonique qui a été créé dans le but de vous informer sur toutes les possibilités de garde d'enfant proposées par la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Ce « guichet unique » d'information s'adresse aux nombreux parents qui sont à la recherche d'un mode de garde sans avoir arrêté leur choix pour une solution. L'objectif du réseau est d'expliquer les différentes offres, d'indiquer les places disponibles, tant auprès des assistantes maternelles, privées ou salariées de la Crèche Familiale, que dans les structures d'accueil collectif. Le RAPE vous permet de faire le meilleur choix en simplifiant vos démarches.

Qu'est-ce qu'une crèche familiale?

La crèche familiale est dirigée par une puéricultrice qui encadre une équipe d'assistantes maternelles agréées, employées par la Communauté de Communes et qui accueillent vos enfants à leur domicile.

Crèche familiale Les petits bouchons

Maison de l'enfance

3 rue Ruth

67700 SAVERNE

03.88.91.28.89

06.73.66.01.18

creche.familiale@cc-saverne.fr

(50 places)



Horaires :

Du Lundi au vendredi de 7h à 19h

Horaires des permanences :

Lundi et jeudi de 8h00 à 9h00

Mardi de 13h30 à 14h30

Mercredi de 9h00 à 10h00

Ou sur rendez-vous

Si vous souhaitez un accueil plus individuel et maternel pour votre tout petit, l'assistante maternelle vous propose un contact privilégié avec votre enfant, dans un cadre calme, dont la sécurité convient à la Protection Maternelle et Infantile. Matins et soirs, vous viendrez directement au domicile de l'assistante maternelle pour déposer et chercher votre enfant.

Les assistantes maternelles ont pour objectif l'éveil de vos enfants. Pour ce faire, elles participent aux activités du jardin d'éveil de la crèche qui ont lieu une fois par semaine.

Au programme : ateliers de peinture, jeux d'eau, contes, approche musicale, goûter avec les autres enfants.

La direction de la crèche prend en charge les aspects administratifs et pédagogiques de l'accueil.

Ce mode de fonctionnement a l'avantage de s'adapter à vos besoins en vous permettant de concilier au mieux votre vie professionnelle, familiale ou vos choix éducatifs.

Multi-accueils le pays enchanté

Maison de l'enfance

3 rue Ruth

67700 SAVERNE

03.88.91.00.98

halte-garderie@cc-saverne.fr



(20 places)

Horaires :

Lundi de 7h45 à 17h30,

Mardi à Jeudi de 7h45 à 18h30

Vendredi 7h45 à 16h30

L'équipe du multi-accueils « le pays enchanté » vous recevra dans un espace agréable, lumineux, et adapté à l'âge des enfants, de 10 semaines à 6 ans. Quatre éducatrices de jeunes enfants et deux agents sociaux sont à l'écoute des enfants et veillent au respect de leur rythme.



aux jeux de plein air.

L'équipe organise des activités individuelles ou collectives, et votre enfant sera libre de choisir d'y participer ou non, en restant sous la surveillance d'une professionnelle. Les enfants ont accès à un espace d'expression libre, aux petits « coins » réservés à des jeux particuliers (construction, poupées, lecture...), à un espace de psychomotricité, et

Qu'est-ce qu'un multi-accueils ?

Un multi-accueils est une structure d'accueil collectif qui propose des contrats permanents (les journées de votre enfant sont prévues à l'année) ou des accueils occasionnels (vous réservez chaque semaine les créneaux horaires que vous souhaitez).

Multi-accueils l'île aux enfants

13 rue de l'église
67490 DETTWILLER
03.88.02.14.47
Ima@cc-saverne.fr



(32 places)

Horaires:

Du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30

Le multi-accueils « l'île aux enfants » s'adresse aux enfants de 10 semaines à 4 ans dans un cadre chaleureux et sécurisant.

En rez-de-jardin, un espace « bébé » avec espaces de jeux et de motricité et un espace « grands » où nous proposons de multiples activités autour de différents thèmes : collage, peinture, bricolages, chants, activités sensorielles, psychomotricité, accès au jardin...



En rez-de-chaussée, l'espace des « moyens » où les enfants ont la possibilité d'explorer, de manipuler, de peindre, de danser, de créer, de jouer, de chanter, accès terrasse et coin jeux d'eau...

Vos enfants sont pris en charge par une équipe de professionnels de la petite enfance : deux éducatrices de jeunes, quatre auxiliaires de puériculture, quatre agents titulaires du CAP Petite Enfance. Une infirmière est également présente sur la structure trois après-midi par semaine, pour assurer le suivi sanitaire des enfants.

Qu'est-ce qu'une crèche parentale?

La crèche parentale est une structure collective gérée par une association de parents, qui participent, à raison d'un certain nombre d'heures, au bon fonctionnement de la crèche.

Crèche parentale Les bambins

33 rue du serpent

67700 SAVERNE

03.88.91.85.64

creche.lesbambins@wanadoo.fr

Horaires:

Du lundi au vendredi de 7h à 19h



(15 places)

A la crèche parentale *les bambins*, vous pourrez suivre le quotidien de votre enfant et vous saurez qu'il s'épanouira grâce aux différentes activités pédagogiques et ludiques propres à son âge (sortie au marché, conte, bricolage, cuisine, préparation des fêtes de l'année...). L'équipe encadrante dont vous ferez partie, est composée de tous les parents et de professionnels diplômés et qualifiés.



La crèche trouve refuge dans une belle maison située légèrement en retrait du centre ville. La proximité des prés, le calme, la sécurité, l'espace et le jardin rendent le cadre agréable. Cette proximité avec la nature a fait émerger l'idée de proposer aux enfants des produits « bio » (fruits, légumes et laitage).

Qu'est-ce qu'un RAM?

Le Relais Assistantes Maternelles est un service d'information, d'orientation et de soutien pour les parents et les assistantes maternelles privées (renseignements, démarches administratives, contrats...)

RAM

La croisée des chemins

3A Quai du Canal

67700 SAVERNE

03.88.02.00.59

ram@cc-saverne.fr



Horaires

Activité d'éveil : Mardi et jeudi de 8h30 à 11h

Vendredi de 8h30 à 9h45 sur inscriptions

Permanence téléphonique : Mardi de 11h30 à 12h15

Jeudi de 15 h à 17h Vendredi de 10h15 à 13h

Permanence téléphonique et accueil du public : Mardi de 13h à 16h30

Mercredi de 9h à 13h45

Sur rendez-vous : le jeudi de 13h à 15h

Le Relais Assistante Maternelle a pour vocation d'améliorer la qualité de l'accueil de votre enfant chez son assistante maternelle libérale.

L'éducatrice de jeunes enfants responsable du RAM a pour rôle de mettre à jour les listes d'assistantes maternelles indépendantes du territoire de la Communauté de Communes, de recenser les places d'accueil disponibles, de vous conseiller d'orienter parents et assistantes maternelles dans l'élaboration du contrat de travail et du calcul de la mensualisation, d'animer des temps collectifs à destination des enfants ou/et des adultes et de permettre des temps d'information.



Qu'est-ce qu'un LAEP?

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un lieu d'échange pour les parents et de socialisation pour les enfants de 0 à 4 ans



LAEP L'envol

3A Quai du Canal, SAVERNE

03.88.71.82.41

lape@cc-saverne.fr

Horaires

Mardi 14h à 18h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 8h30 à 12h

Egalement ouvert pendant les vacances

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « l'envol » vous ouvre ses portes sur un espace de rencontre chaleureux, à Saverne.

Inspiré par le modèle de la maison verte de Françoise DOLTO, le LAEP vous permet de vous préparer en douceur à la séparation (reprise du travail des parents, changement des modes de garde, entrée à l'école, etc.)

Vous pourrez vous détendre, échanger vos expériences et vos préoccupations avec d'autres adultes et avec deux professionnelles.

Au LAEP, chacun est libre de venir quand il veut. L'accueil est gratuit et anonyme. C'est un lieu de soutien à la parentalité.

L'envol n'est toutefois pas un mode de garde : chaque adulte accompagnant (parents, grands-parents, assistante maternelle, ...) doit rester avec l'enfant.





**Et quand
vos enfants
grandissent...**



INFORMATIONS AUX PARENTS D'ENFANTS DE 4 À 16 ANS

Qu'est-ce qu'un ALSH ?

L'ALSH est un **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**, ou autrement dit, un périscolaire. Il accueille également les enfants toute l'année en dehors des temps d'école, à savoir les mercredis et vacances.

Qui sont les professionnels encadrant ?

Le directeur responsable, titulaire du **Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)**, est le garant du projet de l'organisateur. Il s'assure que toute son équipe propose un accueil de qualité aux enfants (activités en lien avec un projet, normes d'hygiène et de sécurité, respect de chacun).

L'animateur, diplômé du **Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS)** présente des compétences techniques et spécifiques aux projets d'animation (animation sociale, activités physiques, animation culturelle). Grâce à son diplôme, il peut prétendre à la direction de structure périscolaire.

L'animateur, titulaire du **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)**, encadre les groupes d'enfants et leur propose des activités éducatives et ludiques. Son rôle est également d'accompagner l'enfant dans toutes ces activités et de veiller à sa sécurité morale et physique.

L'animateur, diplômé du **CAP petite enfance**, encadre les groupes et participe au quotidien des enfants. Il reste néanmoins davantage présent auprès des enfants de 0 à 4 ans qu'auprès des plus grands.

Saverne : temps scolaire

<u>Capacité d'accueil</u>	Midi (avec repas)	Soir
Ecole maternelle Du centre	Regroupement au Centre: 60	Quai du canal: 40
E M Bouc d'Or		
E M des Sources	30	20
E M Gravières	15	20
Ecole élémentaire du Château+Ilot du moulin	140	84
E E des Sources	100	49

Les services scolaires accueillent vos enfants le matin dès 7h30 et jusqu'à 18h15 le soir.

Mairie de Saverne, service des affaires scolaires

Audrey MORITZ

03.88.71.56.11

a.moritz@mairie-saverne.fr

Aurélie FLAMANT

03.88.71.56.11

a.flamand@mairie-saverne.fr



Chaque jour, les enfants de Saverne sont accueillis dans des locaux périscolaires à proximité des écoles. Les enfants de la maternelle du Bouc d'Or sont acheminés par transports collectifs à l'école maternelle du Centre pour le déjeuner, et au quai du Canal pour la

garderie du soir.

Les structures leur proposent des activités dirigées -individuelles ou collectives- et des activités libres, afin de respecter les rythmes et les besoins des enfants.

Jeux collectifs, jeux sportifs, créations... Diverses animations participent au développement d'un projet pédagogique, les activités proposées s'adaptent à chacun, selon son envie de faire ou de ne pas faire.

Saverne : mercredis et vacances

Les mercredis et les vacances (sauf Noël)

Centre Socioculturel Ilot du Moulin
Service Enfance
03.88.91.02.28

Centre Maternel
3A quai du canal
03.88.71.86.59

Horaires d'accueil :
De 8h00 le matin à 18h15 le soir.

ilot.du.moulin@mairie-saverne.fr

*toutes les inscriptions se font à l'ilot du moulin



Le centre socioculturel accueille vos enfants de 4 à 6 ans au périscolaire du quai du canal, puis jusqu'à 11 ans à l'**Ilot du Moulin**.

Les équipes peuvent être les mêmes que celles des jours d'école. Un projet pédagogique est élaboré tous les ans afin de donner un fil conducteur aux professionnels qui décident par la suite des moyens et des objectifs particuliers qu'ils vont se donner.

Tout est mis en œuvre pour répondre à la curiosité de votre enfant, à son besoin de se dépenser, parfois de se reposer, et de vivre de bons moments de partage en groupe.



La Passerelle

Cour de l'école
3 place du Gal de Gaulle
67790 STEINBOURG

03.88.00.46.39

06.80.88.89.84

alsh-passerelle-steinbourg@cc-saverne.fr

Maison de l'Enfance
13 rue de l'église
67490 DETTWILLER

03.88.91.45.14

06.20.95.35.82

alsh-passerelle-dettwiller@cc-saverne.fr

Cour de la mairie
67700 MONSWILLER

03.88.02.48.26

06.42.91.15.33

alsh-passerelle-monswiller@cc-saverne.fr

Salle polyvalente
rue de Monswiller

67700 ST-JEAN SAVERNE

06.20.95.36.66

alsh-passerelle-saintjeansaverne@cc-saverne.fr

23 route de Steinbourg
67330 HATTMATT

03.88.89.73.92

06.78.86.52.81

Alsh-passerelle-hattmatt@cc-saverne.fr



Coordinatrice: Viviane KREMER 03.88.91.45.14 | vkremer@cc-saverne.fr

Sites principaux	Saint-Jean	Monswiller	Steinbourg	Dettwiller	Hattmatt
Nbr places	50	60	60	60	20
Communes concernées	Eckartswiller, Ernolsheim, Ottersthal			Gottenheim, Rosenwiller, Lupstein	
Jours d'école	Midi (repas), soir (18h30)	Matin(7h30), midi (repas), soir(18h30)	Matin(7h30), midi (repas), soir(18h30)	Matin(7h30), midi (repas), soir (18h30)	Midi (repas), soir (18h30)
Mercredi & vacances	Regroupement dans l'un des cinq sites.				

La « Passerelle » est un ALSH regroupant quatre lieux périscolaires.

Les matins et les soirs des jours d'école, les enfants auront la possibilité de participer aux jeux organisés par les animateurs ou de trouver une occupation libre.

Chaque été sont organisés des journées de loisirs, des mini-camps ou mini-séjours. Vos enfants pourront vivre des expériences « au vert », s'intégrer dans un groupe et être acteur d'un projet commun.

La Ruche

24 rue principale
67490 **ALTENHEIM**
03.88.70.28.77

Fax :03.88.70.20.07

alsh-laruche-altenheim@cc-saverne.fr



Salle polyvalente
place de la mairie

67700 **WALDOLWISHEIM**

06.70.92.20.93

Salle des fêtes
1 rue du stade
67270 **SAESSOLSHEIM**
06.76.58.01.51

1 rue des écoles
67490 **LUPSTEIN**

03.88.91.97.07

Coordinatrice : Sandra SOLLER 03.88.70.28.77

ssoller@cc-saverne.fr

Sites principaux	Altenheim	Lupstein	Waldolwisheim	Saessolsheim
Capacité d'accueil à midi	60	32	60	60
Communes voisines concernées	Altenheim, Lupstein, Saessolsheim, Waldolwisheim, Furchhausen, Littenheim, Friedolsheim, Maennolsheim, Landersheim, Wolschheim, et hors CCRS: Schwenheim, Lochwiller, Duntzenheim, Gingsheim			
Jours d'école	Matin (7h30) midi (repas), soir (18h30)	Midi (repas) pour mater- nelles	Midi (repas)	Midi (repas)
Mercredis et vacances	Regroupement à Altenheim, structure principale (sauf au mois de juillet: les enfants de moins de 6 ans sont à Lupstein et les plus grands à Altenheim)			

« La Ruche » est un ALSH constitué, en période scolaire, de quatre structures d'accueil.

L'équipe encadrante se fixe chaque année un projet pédagogique, et le conduit au travers d'activités originales qui s'adaptent à l'âge des enfants et à leur envie d'y participer. Ces thèmes se déclinent en jeux sportifs, jeux de coopération, ateliers bricolage, ou autres activités créatives.

Régulièrement pendant les vacances ou les mercredis sont organisées des sorties (zoo, piscine, maison du chocolat, ferme équestre...) ou des mini-séjours en forêt.



Arc-en-ciel

Salle Festive
10, rue de la gare
67700 OTTERSWillER
03.88.91.38.25
06.20.95.35.71

13 rue principale
67440 REINHARDSMUNSTER
03.88.70.89.71
06.07.36.78.01
alsh-arcenciel-reinhardsmunster@cc-saverne.fr

saverne.fr

alsh-arcenciel-otterswiller@cc-saverne.fr

3, rue Ballerich
67440 THAL MARMOUTIER
03.88.02.48.55
06.20.95.37.07

alsh-arcenciel-thalmarmoutier@cc-saverne.fr

Coordinatrice : Frédérique DIETRICH 03.88.91.38.25

fdietrich@cc-saverne.fr

Sites principaux	Reinhardsmunster	Thal-Marmoutier	Otterswiller
Capacité d'accueil à midi	25	40	48
Communes voisines concernées	Dimsthal, Hengwiller	Gottenhouse, Haegen	
Jours d'école	Matin(7h30), midi (repas), soir(18h30)	Midi (repas) et soir (18h30)	Midi (repas) et soir(18h30)
Mercredis et vacances	Regroupement dans l'un des trois sites d'Arc-en-ciel		

« L'Arc-en-ciel » est un ALSH constitué de trois structures d'accueil. Les jours d'école, des animations ponctuelles sont proposées aux enfants et libre à eux d'y participer ou non. Plusieurs fois par semaine sont mises en place des activités menant à un projet global qui mènera à une rencontre basée sur l'échange.

L'approche de l'équipe d'animation consiste à favoriser la place des enfants dans leur lieu d'accueil et de loisirs ainsi que la conquête progressive de leur autonomie par la socialisation.

Durant les mercredis et les vacances, des activités spécifiques avec des thèmes originaux sont organisées.

Pensez à vous renseigner auprès des équipes encadrantes !



Réseau Animation Jeunes

DE 10 À 16 ANS

Cour de la mairie

67700 MONSWILLER

Directeur: Fabien URBES

03.88.71.86.23

06.87.82.20.68

info@reseau-animation-jeunes.org



Pour tout âge, pour toute envie, chaque enfant peut trouver dans le Réseau Animation Jeunes l'activité qui le motive !

Le R. A. J. est une association qui offre aux jeunes de nos communes des activités tous les jours de l'année, dans le but de favoriser leur socialisation. Des projets et animations (dans le cadre des ALSH) sont proposés dans les domaines artistiques, culturels et sportifs, hors du cadre scolaire et en contact avec des adultes. Le RAJ souhaite favoriser l'accès de tous à des loisirs de qualité tout en faisant la promotion de valeurs de respect et de solidarité qui permettent aux jeunes de s'exprimer en tant que citoyens. Durant la période estivale des camps aux thématiques variés et des rencontres avec d'autres jeunes sont organisés, dans un cadre matériel et relationnel assurant la sécurité de chacun. Afin de découvrir les nombreuses facettes du RAJ l'association vous propose de visiter son site internet :



www.reseau-animation-jeunes.org

A bientôt parmi nous !

Tarifs Petite Enfance

La Communauté de Communes de la Région de Saverne est tenue de pratiquer les tarifs instaurés par la CAF. La participation des familles aux frais d'accueil est basée sur le principe d'un taux d'effort appliqué aux ressources du foyer en fonction du nombre d'enfants à charge.

Tarifs Jeunesse (4 à 16 ans)

La Communauté de Communes de la Région de Saverne a également instauré le principe de tarifs basés sur un taux d'effort pour la jeunesse, afin de tenir compte de la situation des ressources de chacun. La participation des familles aux frais d'accueil est basée sur le principe d'un taux d'effort appliqué aux ressources du foyer en fonction du nombre d'enfants à charge.

Exemple : pour une famille avec trois enfants dont le revenu s'élève à 2500€ et dont un enfant fréquente le périscolaire les jours d'école, le calcul sera le suivant :

2500€ (revenus mensuel de la famille) X 0,025% (taux d'effort) = 0,625€ de l'heure

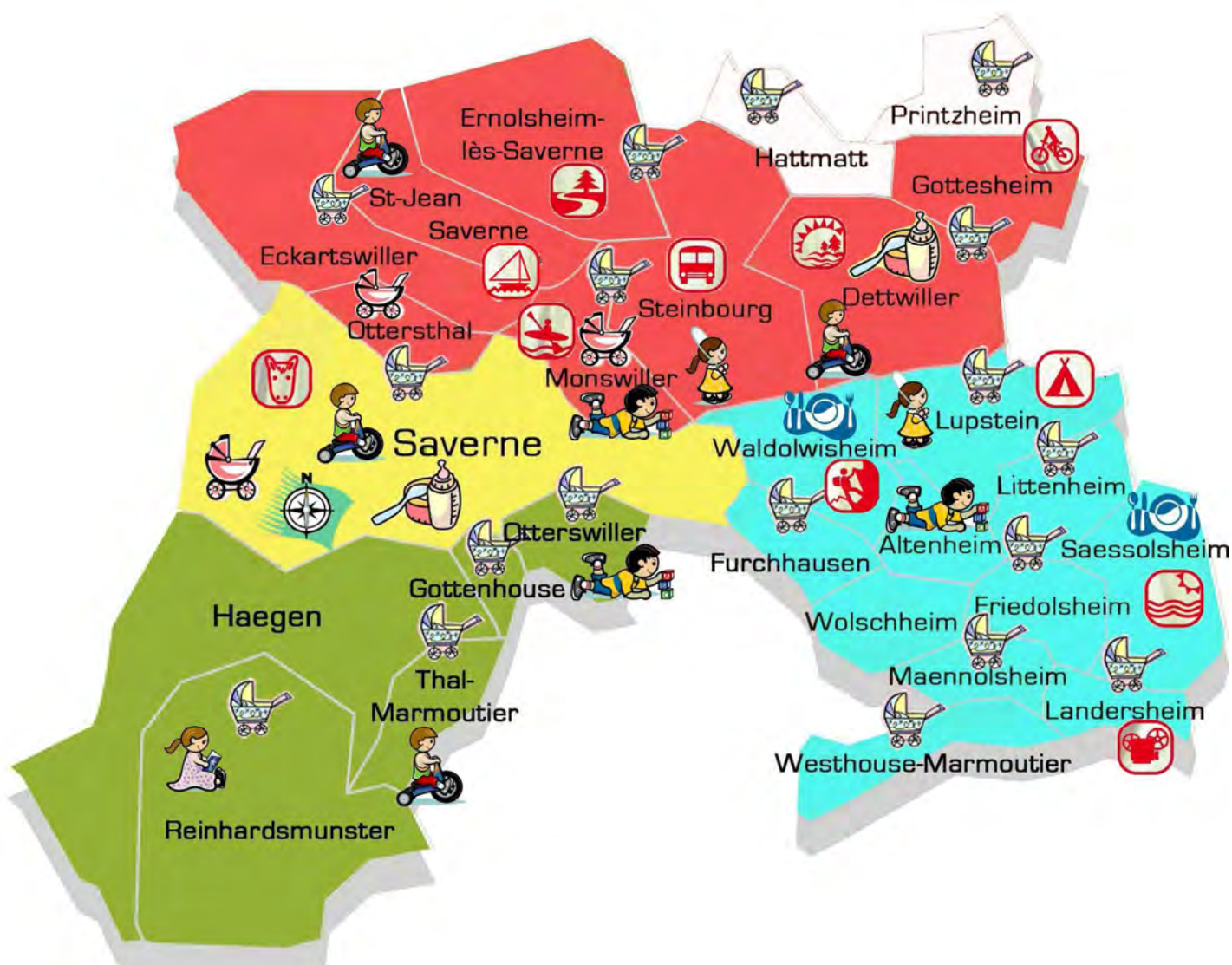
Pour 4h par jour et 16 jours par mois, le total est de 40€/mois. Auquel s'ajoute le prix coutant des repas, des activités spécifiques ou exceptionnelles.

Documents à présenter lors de l'inscription de votre enfant

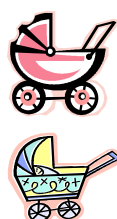
- Certificats de vaccination
- Assurance
- Livret de famille
- Numéro d'allocataire CAF
- Avis d'imposition N-1
- Dossier d'inscription complété
- Justificatif de domicile



Les offres de services d'accueil Petite Enfance et Jeunesse de la Communauté de Communes de la Région de Saverne



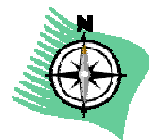
Petite Enfance



Assistantes maternelles
- de la crèche familiale
(à Saverne)
- privées
(RAM à Saverne)



Accueil collectif
(multi-accueils et
crèche parentale)



Lieu d'écoute et
d'information
(LAPE, Réseau
Petite Enfance)

Jeunesse

Périscolaire de Saverne

La Passerelle

L'Arc-en-ciel

La Ruche

**Toutes les communes des secteurs en couleur sont desservies par des transports collectifs afin d'acheminer vos enfants vers l'accueil périscolaire ou l'école.*



ALSH (matins et/ou soirs) avec repas



uniquement repas



Communes qui accueillent le Réseau Animation Jeunes dont le siège est à Monswiller